



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Publié le 16 mars 1955

Classe 71h

Demande déposée: 24 décembre 1952, 16 h. — Brevet enregistré: 15 janvier 1955.

BREVET PRINCIPAL

Roamer Watch Co. S. A., Soleure (Suisse).



Boîte de montre-réveil.

L'objet de la présente invention est une boîte de montre-réveil, soit pour une montre de poche, soit pour une montre-bracelet.

Il est connu d'utiliser le fond d'une boîte de montre comme élément destiné à mettre l'air ambiant en vibrations et pour produire par là un son, de même qu'il est connu de faire vibrer ledit fond en frappant contre une protubérance intérieure, fixée à ce dernier, solutions qui ont également déjà été appliquées à des réveils de table.

Les fonds de boîtes ainsi mis en vibrations produisent normalement un son aigu qu'il a été possible de rendre plus grave en amincissant le fond jusqu'à une fraction de l'épaisseur couramment employée. Mais ces fonds amincis deviennent trop faibles et ne protègent plus suffisamment la montre contre les chocs et les pressions ou nécessitent alors des moyens de protection mécaniques augmentant les dimensions de la boîte ou encore des profils nervurés par déformation à la manière d'une tôle ondulée, sans par cela en augmenter notablement la rigidité.

La boîte de montre selon l'invention répond à la fois au désir d'obtenir un son plus grave et une solidité pratiquement suffisante, en prévoyant que son fond vibrant est suffisamment épais pour être rainuré et présente des rainures sur au moins une partie de l'une de ses faces.

Le dessin annexé représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de la boîte

de montre selon l'invention et dix-huit profils de rainures applicables à son fond vibrant.

La fig. 1 représente le fond de la boîte en coupe.

Les fig. 2 à 19 se rapportent aux divers profils de rainures.

Le fond selon la fig. 1 se compose de la cuvette 1, maintenue par une bague de renforcement 2 et portant sur la face intérieure le piton 3, contre lequel le marteau d'un mécanisme non représenté vient frapper, dans le but de faire vibrer ledit fond.

Comme cela ressort de la coupe représentée, il s'agit d'un fond plat, avec bords inclinés c'est-à-dire biseautés, présentant sur toute sa surface intérieure des rainures 4. Ces rainures ont ici un profil semi-circulaire.

Il est évident qu'au lieu de rainurer ainsi tout le fond, on pourrait ne rainurer que la zone plate x ou au contraire que la zone du bord biseauté y , ou partiellement seulement l'une ou l'autre ou les deux zones à la fois, ou encore prévoir un fond plat à rainures intérieures.

L'épaisseur du fond, la profondeur des rainures et leur largeur seront fonction du son et de la solidité que l'on désirera obtenir.

Il est en particulier possible de donner aux rainures des profils très divers.

Ainsi, la fig. 2 montre un profil de rainures semi-circulaire, mais ne laissant pas subsister de portion intermédiaire plate, comme dans le cas des fig. 1 et 3.

Les rainures de la fig. 4 sont également de profil délimité par un arc de cercle, mais inférieur à 180°.

Les rainures et nervures se succédant dans la fig. 5 sont produites par un profil ondulé.

La fig. 6 montre des rainures séparées par des nervures en profil de goutte.

Les fig. 7 à 11 montrent divers profils dérivant tous de la disposition côte à côte de rainures et de nervures carrées ou rectangulaires, leurs largeurs pouvant être égales, comme dans le cas des fig. 7 et 11, ou au contraire les rainures plus larges (fig. 8 et 10) ou encore des nervures plus larges (fig. 9).

Les fig. 12 et 14 montrent des profils en dents triangulaires de pas différent et la fig. 19 un tel profil en dents de scie.

Les profils des fig. 13 et 15 à 17 dérivent aussi de la forme triangulaire, mais réservent des zones plates entre les triangles, soit au sommet des nervures, soit au fond des rainures.

Le profil de la fig. 18, enfin, montre de larges rainures à fond plat, séparées les unes des autres par des nervures trapézoïdales.

Ces profils ne sont bien entendu pas limitatifs, d'autres pouvant encore être conçus, capables de jouer le même rôle, de même qu'un seul fond peut en présenter divers à la fois et que les rainures pourraient aussi être disposées à l'extérieur.

Le fond de la boîte pourrait bien entendu ne pas être plat, mais sphérique par exemple, et la bague 2 de la fig. 1 pourrait aussi être venue d'une pièce avec le fond.

Les rainures représentées à la fig. 1 sont annulaires, elles pourraient être rectilignes parallèles ou croisées, courbes, circulaires, etc.

REVENDICATION:

Boîte de montre-réveil, pour montre de poche ou bracelet, caractérisée en ce que son fond vibrant est suffisamment épais pour être rainuré et présente des rainures sur au moins une partie de l'une de ses faces.

SOUS-REVENDICATIONS:

1. Boîte de montre selon la revendication, caractérisée par un fond plat à rainures intérieures.

2. Boîte de montre selon la revendication, caractérisée par un fond plat à bord biseauté, présentant des rainures intérieures.

3. Boîte de montre selon la revendication et la sous-revendication 2, caractérisée en ce que seule la partie plate du fond présente des rainures.

4. Boîte de montre selon la revendication et la sous-revendication 2, caractérisée en ce que seule la partie biseautée du fond présente des rainures.

5. Boîte de montre selon la revendication, caractérisée en ce que les rainures du fond sont circulaires.

6. Boîte de montre selon la revendication, caractérisée en ce que les rainures du fond sont rectilignes.

7. Boîte de montre selon la revendication, caractérisée en ce que les rainures du fond sont incurvées.

8. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 2 du dessin annexé.

9. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 3 du dessin annexé.

10. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 4 du dessin annexé.

11. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 5 du dessin annexé.

12. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 6 du dessin annexé.

13. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 7 du dessin annexé.

14. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 8 du dessin annexé.

5 15. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 9 du dessin annexé.

10 16. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 10 du dessin annexé.

15 17. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 11 du dessin annexé.

20 18. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 12 du dessin annexé.

19. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 13 du dessin annexé.

25 20. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures

du fond ont le profil représenté à la fig. 14 du dessin annexé.

21. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 15 du dessin annexé.

22. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 16 du dessin annexé.

23. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 17 du dessin annexé.

24. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 18 du dessin annexé.

25. Boîte de montre selon la revendication, dont au moins une partie des rainures du fond ont le profil représenté à la fig. 19 du dessin annexé.

26. Boîte de montre selon la revendication, caractérisée par des rainures extérieures.

Roamer Watch Co. S. A.

Mandataire: Edmond Lauber, ing. dipl., Genève.

